

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-385 du 16 novembre 1982

chargeant le Camarade Isidore AMOUSSOU,  
Ministre des Finances de l'intérim du  
Camarade Armand MONTEIRO, Ministre de  
l'Enseignement Supérieur et de la Re-  
cherche Scientifique pour compter du  
14 novembre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation  
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin,

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Con-  
seil Exécutif National et de son Comité Permanent,

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter 14 novembre 1982, le Camarade Isidore  
AMOUSSOU, Ministre des Finances est chargé de l'intérim du Ministre  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pendant  
l'absence du Camarade Armand MONTEIRO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 1982

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 SPD 2 CPC 2 MESRS-MF 6 PPC 2  
autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-Gde  
Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1 SGG 4.-  
Mathieu KEREKOU